DOSSIER DE PRESSE

Mobilités

Nouveau Evalys

Jeudi 22 août 2019 - 15h30

evalys VAL DE GARONNE mobilités

Val de Garonne Agglomération

Elus référents
Daniel BENQUET, Président de Val de Garonne Agglomération
Michel COUZIGOU, Vice-président Déplacements / Mobilités / Transports publics et Accessibilité de Val de Garonne Agglomération.

SOMMAIRE

- Communiqué de presse
- Le contexte d'évolution du réseau p.2
  - ✓ Historique : de la création au changement de mode de gestion
  - ✓ Les Pôles d'Echanges Multimodaux
  - ✓ Le budget
  - ✓ Une marque inchangée mais une nouvelle identité graphique
- Un nouveau réseau plus performant p.5
  - ✓ Lignes plus rapides, passages plus fréquents, horaires étendus
  - ✓ Des bus 100 % connectés / gares et établissements scolaires
  - ✓ Un réseau plus respectueux de l'environnement
  - ✓ Un dispositif solidaire : nouveau – un tarif social
  - ✓ Un dispositif complet : le résumé de l'offre Evalys
- Deux nouveautés majeures p.8
  - ✓ Le service Navetteur
  - ✓ La Navette en Accès-Libre en centre-ville de Marmande
- Les informations pratiques p.9
  - ✓ Les tarifs
  - ✓ Où trouver l'information et où acheter ses billets ?
- Annexes

Maison du développement
Place du marché – CS70305
47213 Marmande cedex
Tél. 05 53 64 40 46
Fax. 05 53 64 40 91
vga@vg-agglo.com

www.vg-agglo.com

Marmande,
le 22/08/2019

Communiqué de Presse

1er septembre 2019 : un nouveau réseau de bus Evalys en Val de Garonne

Val de Garonne Agglomération améliore son réseau de bus Evalys créé il y a douze ans. Les changements interviendront au 1er septembre 2019, pour le bénéfice des usagers, sans hausse de tarifs, et dans une perspective forte d'intermodalité.

Le réseau de bus Evalys a été lancé sur le territoire le 1er mars 2007. Au fil des années, le service gagne en notoriété et voit sa fréquentation régulièrement augmenter : 270 000 voyages en 2018, soit encore une hausse de près de 5 % par rapport à 2017. Mais douze ans après sa création et dans un contexte particulièrement évolutif (Loi d'Orientations sur les Mobilités, Contrat de Transition Ecologique), Val de Garonne Agglomération a souhaité donner un nouveau souffle à son dispositif de transports en commun, notamment dans la perspective de la création de ses deux Pôles d'Echanges Multimodaux à Marmande et Tonneins.

Lignes urbaines : plus rapides, plus cadencées, horaires étendus et 100 % connectées avec les trains

La fréquence des passages du bus est améliorée : 20 minutes en moyenne contre 45 minutes auparavant. Par ailleurs, les trajets sont plus rapides, notamment du fait que les lignes urbaines ne passent plus par le centre-ville de Marmande. Enfin, l'amplitude horaire a été élargie sur la journée. Autre atout majeur : la connexion des horaires des bus avec ceux des trains TER.
A noter également que le parc de véhicules (17 bus) est intégralement neuf, respectant les dernières normes environnementales.

Nouveau sur le territoire : le service Navetteurs
Le service de Transport à la Demande actuel évolue et s'enrichit d'une solution nouvelle pour les usagers réguliers matin et soir des connexions vers les gares de Marmande et de Tonneins. Ce nouveau réseau de lignes à la demande au départ des bourgs relais de notre agglomération garantira pour ces navetteur ruraux la correspondance avec les TER et le réseau urbain.

Nouveau à Marmande : la Navette Centre-Ville
Pas besoin de ticket pour emprunter cette Navette Centre-Ville de Marmande. Elle est en accès libre : pour la prendre, il suffit de la repérer sur son parcours et de faire signer au chauffeur pour qu'il s'arrête. Le parcours représente **une boucle prédéfinie** au départ et à destination de la Gare de Marmande. Elle dessert tous les parkings périphériques gratuits et les principaux points névralgiques du centre-ville : la Mairie, la Poste, la salle de spectacles, le cinéma, le centre hospitalier, les rues commerçantes et les espaces verts de La Filhole.

Les services numériques

La réservation en ligne du TAD (Transport à la Demande) est possible dès la mise en place du nouveau réseau. La billettique (achat en ligne) sera possible au 1er juillet 2020.

Journée Transports Publics du 21 septembre 2019
Cette journée sera l'occasion de (re)découvrir Evalys : bus gratuit toute la journée et animations sur les marchés de Marmande et de Tonneins.

evalys
VAL DE GARONNE
mobilités

Informations et Réservations au 05 64 63 00 47
contact@evalys-mobilites.fr
www.evalys-mobilites.fr
Facebook@Evalysmobilites

Contact Presse
Service Communication
Laure Duplaa - lduplaa@vg-agglo.com – 05 53 64 83 76 – 06 76 96 77 52.

Le contexte d'évolution du réseau

- **Historique : de la création au changement de mode de gestion**

Le réseau de bus Evalys a été lancé sur le territoire le 1er mars 2007. Sa gestion est alors confiée par Val de Garonne Agglomération à la société Keolis, dans le cadre d'un marché public. En 2011, la même société poursuit sa prestation mais cette fois-ci, dans le cadre d'une délégation de service public.

Au fil des années, le service gagne en notoriété et voit sa fréquentation régulièrement augmenter.

Le bilan 2018 affiche les résultats suivants :

- 270 000 voyages (soit + 4,69 % / 2017),
- 880 805 km (+ 3,83 %),
- Recettes : près de 150 000 € (+7,56 %).

Au 1er septembre 2019, Val de Garonne Agglomération change de mode de gestion pour son dispositif Evalys. L'intercommunalité abandonne la délégation de service public pour revenir au mode de passation de marchés publics.

Pourquoi ce changement ?

Le mode de gestion « marché public » offre une plus grande souplesse et donc une plus grande réactivité par rapport au mode « délégation de service public ». Dans le cadre d'un marché, il est plus facile pour la collectivité locale de modifier ou de créer de nouvelles prestations.

Cette faculté est aujourd'hui cruciale car le nouveau réseau de bus Evalys se développe désormais dans un contexte particulièrement évolutif avec de forts enjeux :

- ouverture en 2021 et 2022 des Pôles d'Echanges Multimodaux à Marmande et Tonneins,
- contrat de Transition Ecologique (le Val de Garonne retenu par l'Etat en juillet 2019),
- impact de la LOM, Loi d'Orientation des Mobilités.

4 marchés publics distincts

- Management et Gestion commerciale : SCAT
- Gestion des outils informatiques : OKINA
- Gestion du « roulant » (bus et chauffeurs) : FIAGEO
- TAD ou Transport à la Demande :
    - TAD Classique : FIAGEO, en co-traitance avec la société de taxi Au Petit Pas (Beaupuy)
    - TAD Navetteur : FIAGEO.

- **Les Pôles d'Echanges Multimodaux**

Val de Garonne Agglomération porte le projet de création de deux Pôles multimodaux, un à Marmande, l'autre à Tonneins.

Un Pôle multimodal permet d'interconnecter tous les modes de transport afin de faciliter les déplacements des usagers par une plus grande utilisation des transports collectifs (train, bus) et des modes de déplacements doux (vélo, marche) plutôt que la voiture.

Les enjeux de ce projet concernent deux domaines majeurs :

- l'environnement, avec trois objectifs à 10 ans : un report modal de 10 % de la voiture vers des modes alternatifs, une diminution des gaz à effet de serre de 10 %, une amélioration de la qualité de l'air (- 18 % de particules fines)
- l'attractivité : en facilitant les déplacements des personnes travaillant sur l'agglomération et résidant à l'extérieur du territoire et vice-versa, les Pôles multimodaux renforceront l'attractivité de tout le territoire.

Le Pôle multimodal de Marmande

A retenir : aménagement du parvis de la gare (connexion avec les boulevards et bâtiment dédié aux mobilités - location de vélos, billetterie tous titres de transport, espaces d'attentes conviviaux), création de 3 parkings voitures et d'un parking à vélos, de bornes de recharges électriques. Mise en service en 2021.

Le Pôle multimodal de Tonneins

A retenir : aménagement du parvis de la gare avec un bâtiment dédié aux mobilités (location de vélos, billetterie tous titres de transport, espaces d'attentes conviviaux), création d'un parking à voitures et d'un parking à vélos. Mise en service en 2022.

- **Le budget**

Le budget du service public Transports (hors Transports scolaires) représentait 2,1 millions d'€ en 2018.

Son financement est assuré :

- à 82 % par le Versement Transport (1,8 millions d'€ - taxe obligatoire payée par toutes les entreprises de plus de 11 salariés),
- à 9 % par Val de Garonne Agglomération (150 000 €),
- à 9 % par la billetterie (150 000 €).

Le coût moyen payé par l'usager

Transporter une personne en bus Evalys coûte en moyenne 8,20 € (simple trajet). Le voyageur paie en moyenne 9 % de ce coût global, soit 0,74 centimes d'€.

- **Une marque inchangée mais une nouvelle identité graphique**

La marque Evalys est connue sur le territoire depuis maintenant plus de dix ans : le réseau de bus a été lancé le 1er mars 2007. Val de Garonne Agglomération a choisi de capitaliser sur la notoriété de cette marque qui lui appartient et donc de la conserver sur le nouveau dispositif.

Toutefois, afin d'appuyer la dynamique véhiculée au travers des évolutions de ce nouveau réseau Evalys, Val de Garonne Agglomération a choisi de proposer une nouvelle identité graphique. Avec trois objectifs : lisibilité, sobriété et cohérence avec l'axe Mobilités (au-delà du bus comme seul mode de transport).

Un nouveau réseau plus performant

- **Lignes plus rapides, passages plus fréquents et horaires étendus**

  La fréquence moyenne de passages d'un bus sur une ligne urbaine est améliorée. Désormais, l'usager n'attendra plus que 20 minutes au lieu de 45 minutes (en moyenne).

  Sur l'ensemble des lignes, les horaires ont été étendus : premier bus plus tôt le matin et dernier bus plus tard le soir.

  A Marmande, les trois lignes urbaines sont plus rapides car désormais elles ne passent plus par le centre-ville. A noter que 6 arrêts de la ligne C n'existent plus : ils sont désormais desservis par le TAD (Transport à la Demande). Une réunion d'informations à destination des habitants des quartiers concernés (Lolya, Chêne vert et Bédat) a été organisée le mercredi 14 août 2019.

  A Tonneins, un nouvel arrêt a été mis en place pour desservir la zone d'activités économiques André Thevet.

- **Une connexion renforcée entre le bus et les gares**

  <u>Des trajets plus rapides pour se rendre à la gare</u>

  Plus aucune ligne urbaine ne traverse le centre-ville de Marmande (ce dernier est maintenant desservi par une navette en accès-libre, voir paragraphe pages suivantes). Par conséquent, le temps d'un trajet complet de ligne urbaine a été réduit de 10 minutes. D'où un temps de trajet raccourci entre son arrêt et la gare.

  <u>Des horaires synchronisés avec ceux des TER</u>

  Les horaires des lignes urbaines ont été revus pour être adaptés aux horaires des trains TER en gares de Marmande et de Tonneins. Que ce soit pour prendre son train (arrivée du bus 5 à 10 minutes avant) ou pour prendre son bus à la descente du train (départ du bus 5 à 10 minutes après).

- **Une connexion renforcée avec les établissements scolaires**

  Les horaires des lignes urbaines ont été revus pour être adaptés aux horaires des collèges et lycées du territoire. Ceci afin d'augmenter l'attractivité du bus

Evalys auprès des élèves ne pouvant avoir accès aux transports scolaires (car résidant à moins de 3 km de leur établissement scolaire).

- **Un réseau plus respectueux de l'environnement**

Sur les lignes urbaines, le réseau affiche 100 % de véhicules neufs (mise en place progressive d'ici octobre 2019) respectant les dernières normes environnementales (Euro 6), c'est-à-dire permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Par ailleurs, la mise en place de la Navette Centre-ville Marmande offre un réseau plus écologique. D'une taille plus réduite, ce bus aura un impact environnemental beaucoup plus positif que le précédent dispositif amenant 3 bus de grandes tailles à traverser les rues du centre-ville.

Par ailleurs, l'utilisation de cette navette en accès libre qui dessert l'ensemble des parkings périphériques gratuits à vocation à diminuer le trafic Voitures dans le centre-ville.

- **Un dispositif solidaire**

Nouveauté : création d'un tarif social

Evalys propose désormais une carte mensuelle (nombre de voyages illimités) avec une réduction de – 50 % pour les bénéficiaires de la CMU : 10€ / mois au lieu de 20€.

Et toujours : le service Handivalys

Handivalys est le service de transport à la demande réservé aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Il s'adresse aux personnes présentant un handicap moteur dont le taux d'invalidité est de plus de 80 % ou aux personnes présentant un handicap moteur temporaire.

Le mode de réservation et le tarif sont identiques à ceux pratiqués dans le cadre du TAD Classique. Seule différence : au lieu de se rendre à une borne d'arrêt TAD, la personne utilisatrice du service Handivalys est prise en charge (et ramenée) à son domicile. En 2018, ce service a compté une vingtaine de personnes inscrites.

Et une accessibilité renforcée

Tous les bus sont désormais en accès PMR, avec des places réservées pour fauteuil roulant, une annonce vocale pour signaler les arrêts et une mise en page plus lisible des plans des arrêts pour les personnes malvoyantes.

- **Un dispositif complet : le résumé de l'offre Evalys de septembre 2019**

4 lignes urbaines régulières

- 3 lignes à Marmande
    - Ligne A : Sainte-Bazeille ↔ Le Bédat
    - Ligne B : Condorcet ↔ Aérodrome
    - Ligne C : Cramat ↔ Virazeil Centre
- 1 ligne à Tonneins
    - Ligne T : zone Thevet (Ferron) ↔ Gare ↔ Place Zoppola ↔ zone Thevet (Ferron)

TAD (Transport à la Demande) Classique (existe depuis 2014)

Service complémentaire aux lignes urbaines régulières. Sur réservation.

TAD Marmandais : 33 communes desservies pour rejoindre 9 arrêts sur Marmande, 1 à Virazeil et 1 à Sainte-Bazeille.

TAD Tonneinquais : 15 communes desservies pour rejoindre 4 arrêts sur Tonneins.

TAD (Transport à la Demande) Navetteur

Nouveau : voir paragraphe suivant – « Deux nouveautés majeures ».

Handivalys

Voir paragraphe précédent - « Un dispositif solidaire ».

Navette Centre-Ville de Marmande

Nouveau : voir paragraphe suivant – « Deux nouveautés majeures ».

Remarque

La nouvelle flotte Evalys comporte 17 véhicules.

Deux nouveautés majeures

- **Le service Navetteur**

  Le service de transport à la demande actuel évolue et s'enrichit d'une solution nouvelle pour les usagers réguliers matin et soir des connexions vers les gares de Marmande et de Tonneins. Ce nouveau réseau de lignes à la demande au départ des bourgs relais de notre agglomération garantira pour ces navetteur ruraux la correspondance avec les TER et le réseau urbain.

  Le principe : l'usager réserve ses trajets en bus aller/retour entre sa commune de résidence (26 communes desservies sur le territoire*) et la gare (de Marmande ou de Tonneins).

  Le service Navetteur est proposé aux heures de pointes du matin et du soir : avant 9h et après 17h30. A des heures fixes en lien avec les deux premiers TER du matin et les deux derniers TER du soir. Durée moyenne : 25 minutes.

  La réservation se fait au mois.

  <u>Les 26 communes desservies par le service Navetteur</u>

  Agmé / Beaupuy / Castelnau-sur-Gupie / Caumont-sur-Garonne / Clairac / Cocumont /Couthures-sur-Garonne / Escassefort / Fauguerolles / Fauillet / Fourques-sur-Garonne / Gaujac /Gontaud-de-Nogaret / Lafitte-sur-Lot / Le Mas d'Agenais / Marcellus / Marmande / Mauvezin-sur-Gupie / Meilhan-sur-Garonne / Puymiclan / Saint-Avit / Saint-Barthélémy-d'Agenais /Sainte-Bazeille /Seyches / Tonneins / Virazeil.

- **La Navette en accès libre en centre-ville de Marmande**

  Le principe : pas besoin de ticket pour emprunter cette Navette Centre-Ville de Marmande. Elle est en accès libre : pour la prendre, il suffit de la repérer sur son parcours et de faire signer au chauffeur pour qu'il s'arrête. Et pour en descendre, l'opération est identique.

  Le parcours de cette Navette Centre-Ville de Marmande représente **une boucle fixe**, **sans arrêt prédéfini** : Gare / Boulevard Gambetta / Rue Charles de Gaulle, Rue Bayle de Seyches, Rue de la République, Boulevard Cœur de Lion, Rue de la Cale, Rue de la Libération, Rue Léopold Faye, Rue du docteur Courret, Rue du Fougard, Boulevard Ulysse Casse / Gare. *Voir le plan en annexe.*

La navette dessert tous les parkings périphériques gratuits (La Filhole, Esplanade de Maré, Birac, Laïcité, La Cale) et les principaux points névralgiques du centre-ville : la Mairie, la Poste, la salle de spectacles, le cinéma, le centre hospitalier, les rues commerçantes et les espaces verts de La Filhole.

Les informations pratiques

- **Les tarifs**

  Voir fiche horaire en annexe.

  Les tarifs restent identiques. Seul changement : la création d'un tarif social pour les bénéficiaires de la CMU (voir paragraphe précédent).

  Bon à savoir : le paiement en ligne est attendu pour le 1er juillet 2020, en cohérence avec le dispositif régional MODALIS.

- **Où trouver l'information et où acheter ses billets ?**

  Voir fiche horaire en annexe.

  Bon à savoir :

- Le Transport A la Demande se réserve aussi bien en ligne que par téléphone, (au préalable, nécessité d'ouvrir un compte avec un justificatif de domicile).
- Avec la solution PYSAE, les voyageurs ont une visibilité en temps réel de services du réseau sur les lignes urbaines et sur les lignes de transport à la demande. L'application PYSAE est disponible sur les plateformes IOS et Androïd.

Annexes

Voir document-joint.

- **Fiches Lignes urbaines Marmande et Tonneins : plans, horaires, tarifs, points de vente**

- **Circuits Transport à la Demande Navetteurs**

- **Plan de la Navette Centre-ville de Marmande**